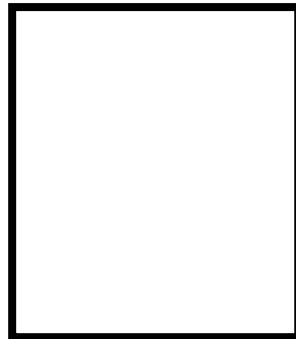


**DOSSIER D'INSCRIPTION A LA SELECTION D'ENTREE EN FORMATION
PUERICULTEUR-TRICE 2026-2027**



MERCI DE REMPLIR LE DOSSIER EN MAJUSCULE
Tout dossier incomplet sera rejeté

Nom de naissance: Nom d'usage :

Prénoms :

Date et lieu de naissance : à Département.....

Adresse :

Code postal: Ville :

Téléphone EMAIL : @.....

Il est impératif de nous transmettre un numéro de téléphone et une adresse mail valide et lisible

CANDIDATURE DEPOSEE AU TITRE DE :

Diplôme d'état d'infirmier¹ Année..... Sage-Femme² Année.....

¹ Lire partout infirmier-infirmière

² Lire partout sage-femme/maïeuticien



Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors du dépôt de leur dossier un aménagement des conditions du déroulement de l'entretien (tiers temps).

Dans ce cas, prendre contact avec la référente handicap de l'IFMEA par mail :
benedicte.chevalier@lenval.com – laurie.roman@lenval.com

CHOIX D'ECOLES:

Candidature déposée dans d'autre écoles : OUI non

Lesquelles :

Avez-vous participé à la Journée Portes Ouvertes OUI non

PUBLICATION DES RESULTATS :

J'autorise l'IFMEA à publier et afficher mon nom et prénom sur Internet dans le cadre de la diffusion des résultats.

OUI non

Signature :

INFORMATIONS :

Je déclare avoir pris connaissance des documents d'informations concernant le concours d'entrée et la formation de puéricultrice, en annexe, et m'engage à en respecter les termes.

OUI non

Date et signature :

LES EPREUVES DE SELECTION

DOSSIER D'ADMISSIBILITE

Il comprend entre autres une lettre de candidature exposant le projet professionnel ainsi que l'analyse d'une situation de soins.

Le dossier fait l'objet d'une notation sur 20 points par un binôme d'évaluateurs.

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sont déclarés admissibles.

Ils seront convoqués par mail à un entretien d'admission.

ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ADMISSION

Il comprend :

- 1- Une présentation orale du candidat portant sur son projet professionnel.
- 2- Un court exposé de la situation de soins présentée dans le dossier de candidature.

L'exposé mentionné est suivi d'un échange avec le jury. La durée totale de l'entretien est de vingt minutes. Evalué sur 20 points, toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

L'entretien individuel d'admission a pour objet:

D'évaluer la capacité du candidat à décliner un raisonnement clinique et gérer une situation de soin.

Les modalités d'admission

Sont admis en formation puériculteur/trice, et dans la limite de la capacité d'accueil autorisée, les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation, conformément aux attendus nationaux.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 lors de l'entretien d'admission.

A l'issue de la sélection, deux listes sont établies par ordre de mérite : une liste principale et une liste complémentaire. Seuls les candidats admis sur la liste principale pourront entrer en formation.

Les candidats admis sur la liste complémentaire seront appelés, selon leur classement, pour remonter sur la liste principale en fonction des désistements des candidats admis en liste principale.

Les candidats en report de scolarité (candidats ayant réussi les épreuves du concours 2024 et 2025 et qui n'ont pas pu intégrer la formation) sont prioritaires et classés dans les premiers rangs de la liste principale.

Par conséquent, les candidats de la sélection 2026-2027 seront positionnés à la suite de ces personnes.

La liste principale évolue chaque année pour diverses raisons (désistement, refus de prise en charge financière, demande de report...), ce qui permet de faire appel aux candidats de la liste complémentaire. Ils peuvent être appelés jusqu'au jour de la rentrée.

Pièces justificatives obligatoires (copies)

DOCUMENTS À fournir pour l'inscription	Cocher les éléments que vous avez transmis à L'IFMEA	Vérification par L'IFMEA ne rien inscrire dans cette colonne
Fiche d'inscription au concours dûment complétée, datée et signée avec photo collée		
Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport, en cours de validité		
Copie des originaux du Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) ou du Diplôme d'État de Sage-Femme (DESF) . Si vous êtes en dernière année : Certificat de scolarité précisant l'année d'étude.		
Curriculum Vitae (CV)		
Une lettre de candidature exposant le projet professionnel		
Une analyse d'une situation de soins vécue en stage ou en tant que professionnel		
Frais d'inscription : 120€ (Espèce ou chèque libellé à l'ordre de l'IFMEA ou virement). Remplir le document attestant le versement des droits d'inscription.		
Lettre d'engagement à complété et à signé. Un acompte de 100€ encaissé ou détruit selon le résultat de votre sélection		

Attestation de Versement des Droits d'Inscription
FORMATION PUERICULTRICE-TEUR 2026-2027

Nom et Prénom

Objet du versement : Frais de sélection

Montant total reçu : 120€ (cent vingt euros)

Date de Versement :

Mode de Paiement :

- Chèque n°.....**
 - Virement bancaire**
 - Espèces**
-

Nous, soussignés, **L'Institut de Formation aux Métiers de l'Enfance et de l'Adolescence** attestons par la présente avoir bien reçu la somme de **120 € (Cent Vingt Euros)** de M./Mme/Mlle

Ce versement est effectué au titre des **Frais de sélection** pour l'étude de sa candidature et la participation aux épreuves de sélection pour la Formation de Puéricultrice.

Ce montant n'est pas remboursable et ne garantit pas l'admission définitive à la formation.

Fait à Nice, le

Lettre d'Engagement pour les Frais de Scolarité

Formation Puéricultrice

Objet : Engagement formel de règlement des frais de scolarité (Dossier de sélection Puéricultrice)

Je soussigné(e),né(e) le....., et candidat(e) à la **Formation de Puéricultrice** pour l'année **2026-2027**, m'engage par la présente à m'acquitter de l'intégralité des frais de scolarité.

Je reconnais et accepte les conditions financières suivantes, qui sont une condition à l'étude de ma candidature :

1. **Montant Total des Frais de Scolarité** : Le montant total des frais de scolarité pour l'année s'élève à **1700 €** (mille sept cents euros).
2. **Versement de l'Acompte (au dépôt du dossier)** : Je m'engage à verser un **acompte de 100 €** (cent euros) dès la soumission de mon dossier d'inscription, comme cela est requis. Je comprends que ce montant sera déduit du total des frais de scolarité (1700 €) et que le paiement de cet acompte est **obligatoire** pour la validation de ma candidature. Cet acompte sera encaissé **uniquement après validation de l'admission à l'IFMEA par le candidat. Ce montant ne sera pas remboursé en cas de désistement du candidat**
3. **Règlement du Solde** : Le solde restant, soit **1600 €** (mille six cents euros), sera réglé selon les modalités et échéances qui me seront communiquées par l'Institut, suivant mon admission définitive.

Je suis conscient(e) que tout défaut de paiement des sommes dues entraînera l'annulation de ma candidature ou de mon inscription.

J'atteste avoir pris connaissance et accepter ces conditions financières.

Veuillez agréer, Madame, de mes salutations distinguées.

Signature

Le Candidat

Nom et Prénom :Signature :

INFORMATIONS SUR LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER

- **Projet professionnel :**

Le document présentera votre projet d'investissement au sein de la formation de puéricultrice. Vous exposerez les grands axes de votre projet d'orientation professionnelle en lien avec votre choix d'entrée en école de Puériculture à court et moyen terme précisant votre vision/représentation du métier de puéricultrice.

Le document remis devra être **dactylographié**. Il comportera **2 pages maximum** et respectera la chartre graphique suivante. **Les documents de plus de 2 pages seront considérés non conformes et entraîneront le rejet du dossier.**

- Charte graphique :

- Document Word
- Police Calibri
- Taille de police : 12
- Interligne : 1.5
- Mode : Justifié
- Marges : moyennes - Haut et Bas 2.5 cm - Droit et Gauche 2.5 cm

Quelques questions pour vous aider à la rédaction de votre projet :

- Quelles représentations de la profession avez-vous ?
- Quelles sont les valeurs qui donnent du sens à votre fonction et à votre projet professionnel ?
- Qu'est-ce qui vous a amené à choisir ce projet (réalisations antérieures éventuelles, expériences professionnelles et stages...) ?
- Quels sont vos points forts et vos points d'effort ?
- Quelles sont vos attentes, objectifs de formation, vos acquis, vos besoins en formation (théoriques, pratiques, relationnels...)
- Quelles sont les contraintes liées à la formation et quelles sont les organisations prévues pour les dépasser ?

- **Analyse d'une situation de soins**

L'analyse de situation mentionnée permet au candidat d'adopter une posture réflexive en:

- Analysant la situation au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles;
- Identifiant les points forts et les axes d'amélioration;
- Questionnant les enjeux éthiques soulevés.

L'analyse d'une situation de soins en lien avec l'adulte est autorisée mais le candidat sera en capacité de mettre en exergue la transférabilité de la situation au milieu pédiatrique.

Le document remis devra être **dactylographié**. Il comportera **4 pages maximum** et respectera la chartre graphique sus-citée.

Seuls les candidates ayant déposé, un dossier complet, dans les délais requis, pourront passer les épreuves de sélection. Tout dossier non conforme ou incomplet sera rejeté et recevra la note de 0/20.

Aucun justificatif écrit de réception du dossier ne sera fourni (sauf accusé de réception si l'envoi du dossier a été fait en recommandé avec accusé de réception).

INFORMATION RELATIVE À LA CONSTITUTION DU DOSSIER MEDICAL

Veuillez vérifier auprès de votre médecin traitant si vous êtes à jour des vaccinations obligatoires ci-après :

- Vaccins obligatoires : Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Hépatite B
- Vaccins recommandés : Rougeole, Coqueluche, Rubéole, Varicelle, Tuberculose et Grippe saisonnière

Attention, il est rappelé de ne pas attendre les résultats d'admission pour réaliser la mise à jour de vos vaccinations, car certaines peuvent nécessiter plusieurs injections sur une période allant de 3 mois à 9 mois.

Il convient de respecter un délai de 14 jours entre chaque injection d'un vaccin différent.

Les candidats ne seront admis définitivement en formation que s'ils peuvent justifier de leur vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et de l'immunisation contre l'hépatite

B, conformément aux dispositions prévues dans les articles 2 et 3 de l'arrêté du 2 mars 2017 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.311-4 du code de la Santé Publique.

Je soussigné(e), Nom : Prénom

Déclare avoir pris connaissance de la présente note.

Signature du candidat :

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions	Lundi 8 Décembre 2025
Limite de dépôt des dossiers d'admissibilité	Mardi 31 mars 2026
Résultat des dossiers d'admissibilité	Jeudi 30 avril 2026
Épreuve oral d'admission	Du lundi 11 mai au vendredi 29 mai 2026
Résultat d'admission	Vendredi 12 juin 2026 à 14 h
RÉNTREE SCOLAIRE (sous réserve de modifications)	Lundi 5 octobre 2026

Pour les candidates admissibles :

Si le vendredi 8 mai 2026, vous n'avez pas reçu de convocation, veuillez contacter le secrétariat de l'IFMEA soit par mail soit par téléphone.

**Téléphone du secrétariat IFMEA : 04.92.29.38.38
Adresse mail : catherine.fradet@lenval.com**

Les résultats sont affichés à l'entrée de l'institut de formation. Ils sont parallèlement disponibles sur internet sur le site : <https://ifmea.lenval.org/>

Toutes les candidates sont personnellement informées par mail de leurs résultats.

Aucun résultat n'est donné par téléphone.

Informations complémentaires :

Vous recherchez un logement ?

Vous pouvez prendre contact avec les personnes ressources suivantes :



- **DEVENEZ COLOCATAIRE AVEC UN SENIOR**

Mme MOREIRA au 06 28 18 92 ou partage1toit@gmail.com

- **LE CROUS**



Dossier de demande de logement à effectuer avant le mois de mars de l'année souhaitée pour l'obtention du logement.

Dossier à télécharger sur www.crous-nice.fr/seloger ou en scannant le QR code suivant.

Résidence étudiante gérée par le CROUS à proximité de l'école (liste non exhaustive) :



- *Campus Saint Jean d'Angély 35 avenue Francois Mitterrand 06300 NICE*
- *Campus IUT STAOS EDHEC 25 rue Ribert Latouche 06200 NICE*
- *Campus VALROSE 96 avenue Valrose 06106 NICE CEDEX 2*

- **LOKAVIZ**



Toujours proposé par CROUS logement, vous pouvez consulter gratuitement des annonces de logements privés ou dans des résidences universitaires proposés par des particuliers. www.lokaviz.fr

Autres aides possibles pour le logement :

- **VISALE - www.visale.fr**



L'organisme Visale permet d'avoir un garant fiable pour la location d'un logement.

Objectif : faciliter l'accès au logement, renforcer le dossier et rassurer les propriétaires.

Vous souhaitez bénéficier de repas sur les lieux de restauration du CROUS ?

- Télécharger l'application IZLI « le paiement sur le campus »



La région Provence Alpes Côte d'Azur met également à disposition des étudiants différentes propositions dont vous pourrez prendre connaissance sur le site <https://www.infojeunes-paca.fr/> ou en scannant le QR code suivant :

